

FICHE D'INSCRIPTION - Séjour 11/13 ans

« CLÉCY DU 15 AU 19 / 07 / 2024 »

RENSEIGNEMENTS SUR LE SÉJOUR

Directeur du séjour : GUEYE Stéphanie

Lieu du séjour : France— Calvados

Prix du séjour selon votre quotient familial :

A	B	C	D	Ext
210 €	262,50 €	315 €	367,50 €	525 €

RÈGLEMENTS					
DATES					
SOMMES					

LE PARTICIPANT

Nom.....

Prénom

Date de naissance : ___ / ___ / _____ Masculin Féminin

Nationalité : Française Autre, précisez :

N° carte nationale d'identité : Date validité : ___ / ___ / ___

N° passeport : Date validité : ___ / ___ / ___

Père Mère Tuteur autre précisez :

En cas de séparation, divorce, qui a la garde de l'enfant : Père Mère

LE RESPONSABLE LÉGAL DU PARTICIPANT

Nom Prénoms

N° Nom voie :

Code postal _____ Ville

Tél domicile _____ Tél portable _____

N° Sécurité Sociale de l'assuré social de l'enfant (rattachement) _____

Nom Prénoms

AUTRE PERSONNE À CONTACTER PENDANT LE SÉJOUR (EN CAS D'URGENCE)

N° Rue

Code postal _____ Ville

Tél domicile _____ Tél portable _____

Nom Prénoms

N° Rue

Code postal _____ Ville

Tél domicile _____ Tél portable _____

Lien de parenté :

Oncle / Tante Grands-parents Frère / Sœur Autre

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

Pour que le séjour se déroule dans les meilleures conditions pour l'ensemble des participants, chacun s'engage à respecter les règles élémentaires suivantes :

1. La présence des parents ou du représentant légal ainsi que le ou les participants est obligatoire à la réunion de présentation du séjour.
2. Les responsables légaux et les participants acceptent la diffusion de leur image sur nos brochures et nos supports d'informations sans limite de durée.
3. En cas d'annulation du séjour du fait Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, celui-ci s'engage à rembourser intégralement le coût du séjour versé par les participants.
4. Les responsables légaux sont dans l'obligation de déclarer tout traitement médical nécessaire à l'équilibre de l'enfant.
5. Le participant s'engage à respecter les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement : les horaires de coucher, horaire et rythme des activités ; règles de vie à l'intérieur des locaux communs ; regroupement à l'issue des quartiers libres, mixité non admise dans les lieux de sommeil etc....
6. Il s'engage à participer au séjour dans le bon respect de relations cordiales et conviviales. Sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent vulgaire ou grossier tant à l'égard des adultes que des autres participants.
7. L'achat et la consommation de boissons alcoolisées sont strictement interdits, à l'intérieur du centre comme à l'extérieur.
8. En accord avec la loi, la détention et la consommation de drogue, quelle qu'elle soit, sont strictement interdites à l'intérieur comme à l'extérieur. La drogue que pourrait éventuellement détenir le participant sera immédiatement détruite en sa présence.
9. Dans les cas où les participants enfreindraient les points (4 à 8), les parents seront systématiquement avertis ainsi que les autorités compétentes.
Aucun compromis ne pourra être envisagé en cas de détention ou consommation de drogue.
10. Il est interdit de fumer dans tous les locaux communs, les lieux publics et en présence des jeunes non fumeur
11. Le vol et/ou le vandalisme, la destruction volontaire de matériel appartenant au SIVOM ou à un tiers quelconque sont strictement intolérables. La réparation des dommages sera due par les parents, aucune assurance n'acceptant de couvrir ces risques. Au cas où la victime du vol ou de l'acte de vandalisme porterait plainte auprès des autorités de police, le SIVOM dégage entièrement sa responsabilité et ne pourra se porter ni caution, ni garant.
12. En cas de manquement à une de ces règles (4 à 11), un renvoi disciplinaire du participant pourra être envisagé par le directeur en liaison avec sa famille. Dans ce cas aucun remboursement partiel du séjour ou de ses composants ne sera dû par le SIVOM. Le ou les parents devront venir récupérer leur enfant sur le lieu du séjour.

Je soussigné(e), Représentant légal agissant en qualité de certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Espace Jeunesse dans le cadre des activités des animations jeunesse 11/17 ans. Certifie exactes les informations fournies dans cette fiche d'inscription.

Je m'engage à compléter la fiche sanitaire et n'omettre aucune information importante.

J'autorise mon fils / ma fille à participer au séjour organisé par le SIVOM.

J'autorise formellement le directeur du séjour à faire pratiquer en cas d'urgence sur mon fils / ma fille tout examen médical ainsi que toute intervention chirurgicale.

Je certifie, responsable légal du mineur, avoir contacté une assurance personnelle en responsabilité civile pour mon enfant (dans le cadre de l'article L 227-5 obligation d'information des familles en matière d'assurance de personnes)

Signature du responsable légal - précédée de la mention « *Bon pour accord* » :

Fait à : Le : / / 2024